

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du 28 mars 2019

Madame Martine VASSAL, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 31 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Béatrice ALIPHAT - Martial ALVAREZ - Christophe AMALRIC - Sylvia BARTHELEMY - François BERNARDINI - Roland BLUM - Patrick BORÉ - Gérard BRAMOULLÉ - Christian BURLE - Martine CESARI - Gaby CHARROUX - Frédéric COLLART - Georges CRISTIANI - Arlette FRUCTUS - Daniel GAGNON - Alexandre GALLESE - Danièle GARCIA - Gérard GAZAY - Roland GIBERTI - Nicolas ISNARD - Maryse JOISSAINS MASINI - Didier KHELFA - Eric LE DISSÈS - Richard MALLIÉ - Xavier MERY - Jean MONTAGNAC - Pascal MONTECOT - Roland MOUREN - Georges ROSSO - Michel ROUX - Martine VASSAL.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Danielle MILON représentée par Danièle GARCIA.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Henri PONS.

Madame la Présidente a proposé au Bureau de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

ECO 033-5576/19/BM

■ Attribution de subventions à la Délégation Provence corse du Centre National de Recherche Scientifique (CNRS) pour l'organisation d'événements scientifiques et de colloques - Approbation d'une convention

MET 19/10285/BM

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

Le CNRS et la Délégation Provence Corse du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) partenaires d'une stratégie scientifique, concourent à la valorisation et au transfert des recherches en sciences. L'objectif étant de renforcer la visibilité et le rayonnement international de la recherche en consolidant ses secteurs d'excellence et en créant les conditions favorables à l'émergence de nouvelles thématiques.

Les grands domaines d'excellence de ce partenariat sont l'énergie, les sciences de l'environnement et de l'Univers, les sciences de la vie et de la santé, les sciences et technologies avancées et les sciences humaines et sociales.

Dans ce cadre, il est proposé de poursuivre l'action de soutien de la Métropole à ces événements.

Dans le cadre de cette mission, la Délégation Provence Corse du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) organise l'évènement scientifique « Forum des microscopies à sonde locale » qui aura lieu du 19 au 22 Mars 2019 à Carry-le-Rouet.

Le Forum des microscopies à sonde locale réunit chaque année, depuis plus de 20 ans, des scientifiques de toutes disciplines. Physiciens, chimistes, biologistes s'y rencontrent et viennent confronter idées et expériences sur la base d'un socle commun : les techniques de champ proche (microscopies à effet

Signé le 28 Mars 2019
Reçu au Contrôle de légalité le 05 avril 2019

tunnel et à force atomique, optique en champ proche, etc...), qui sont devenues aujourd'hui des outils indispensables pour les nanosciences et nanotechnologies.

Réunissant chaque année entre 100 et 150 participants, le Forum est devenu une réunion marquante, ponctuant annuellement la vie de la communauté des microscopies de champ proche.

Le budget de financement de cet évènement se présente de la façon suivante:

• Ressources propres (IM2NP, CNAM)	3 100€
• Droits d'inscription	44 100€
• CNRS	1 000€
• AMU	1 000€
• Dons sponsors	5 000€
• Conseil Départemental 13	2 000€
• Métropole Aix-Marseille-Provence	2 000€
Total	58 200€

Il est proposé au Bureau de la Métropole d'attribuer une subvention d'un montant de 2 000 euros à la Délégation Provence Corse du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) pour l'organisation de cet évènement et d'approuver la convention y afférente.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République.
- La délibération n°FAG 152-4969/18/CM du Conseil de la Métropole du 13 décembre 2018 portant délégation de compétences du Conseil de la Métropole au Bureau de la Métropole ;
- La délibération HN 021-049/16CM du 7 avril 2016 du Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence relative à l'approbation du Règlement budgétaire et financier de la Métropole Aix-Marseille-Provence.
- L'avis de la Commission chargée du suivi et de la cohérence des subventions.

Où le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- L'intérêt des projets et des colloques portés par la Délégation Provence Corse du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) en matière de promotion de l'activité et de la culture scientifiques et de valorisation des travaux de recherche.

Délibère

Signé le 28 Mars 2019
Reçu au Contrôle de légalité le 05 avril 2019

Article 1 :

Est attribuée une subvention d'un montant de 2000 euros à la Délégation Provence Corse Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) pour l'organisation de l'évènement « Forum des microscopies à sonde locale » qui aura lieu du 19 au 22 Mars 2019 à Carry-le-Rouet.

Article 2 :

Est approuvée la convention financière, ci-annexée conclue avec la Délégation Provence Corse du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS).

Article 3 :

Madame la Présidente de la Métropole ou son représentant est autorisé à signer cette convention et tout document y afférent

Article 4 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2019 de la Métropole Aix-Marseille-Provence sous politique B360 – chapitre 65 – nature 657382.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,
Le Vice-Président Délégué
Enseignement supérieur, Recherche et
Santé

Frédéric COLLART